

Le Dr Marien mit ses confrères anglais au courant des travaux de la Commission du lait. Il fut décidé que la prochaine réunion aurait lieu samedi prochain à l'Hôtel de Ville. (*Du Journal de Médecine et de Chirurgie.*)

Durant la séance du 9 février 1907, M. le Dr Marien est au fauteuil. Étaient présents MM. Marien, Boucher, Fry, Evans, Laberge, Dagenais, Masson, membres de la commission, MM. Demers, McCarry L'Espérance, du bureau d'hygiène.

Le Dr Fry trouve que les règlements élaborés par le Dr Dubé, en 1902, et proposés à la commission comme modèle sont trop parfaits trop compliqués pour être pratiques.

Le Dr Laberge communique le règlement provincial, déjà en force, et il est résolu de procéder par l'étude de ce règlement que nous compléterons au besoin.

Dans le règlement provincial le premier article traitant la question qui nous intéresse est sous le N° 46. (Page 23 règlements du conseil d'hygiène de la Prov. de Québec.)

La question de l'étable est débattue — éclairage, drainage, cubage d'air, ventilation.

Vient ensuite la question du fumier, qu'on devra enlever 3 fois par jour pour éviter la formation de poussières par son dessèchement.

La question de la traite fut aussi étudiée à fond, et si le nouveau règlement est bien observé nous verrons baisser d'une façon très sensible le taux de bacilles contenus dans le lait par les simples mesures prescrites dans ce nouveau règlement.

La question de la tuberculose des vaches laitières fut jugée trop importante pour être traitée à pied levé et fut laissée sur le tapis pour être étudiée plus tard.

La question de l'eau servant à l'alimentation des vaches laitières fut aussi débattue et en partie arrêtée.

La prochaine séance fut fixée au 13 février, à 8.30 hrs à la Montréal, Medico-Chirurgical Society.

Le 11 février. La commission se réunit à la Montreal Medico-Chirurgical Society sous la présidence de M. le Dr Marien.

Le Dr Dagenais propose de définir immédiatement le mot "Ustensile," partout où il se trouvera, il indiquera, tous les vaisseaux, servant à contenir, manipuler, transporter ou délivrer le lait.